

Intervenants



M. Mohamed Benalilou, Médiateur du Royaume du Maroc et Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie AOMF

- Médiateur du Royaume depuis le 13 décembre 2018. Il est né en 1975, marié et père de deux enfants, détenteur d'un diplôme en 3ème cycle. Il a occupé de nombreux poste de responsabilité dans le domaine judiciaire, c'est ainsi qu'il a occupé le poste de président de chambre à la cour de cassation, juge au tribunal administratif, juge d'instruction au tribunal spécial de Justice et juge au tribunal de 1ère instance de Tanger.

- M. Benalilou dispose d'une riche expérience professionnelle à travers sa participation à des commissions consultatives ayant trait aux domaines de la justice, de la lutte contre la corruption et l'appui à l'intégrité et la transparence, ainsi que l'exercice de responsabilités et de missions administratives, entre autres directeur de pôle de la formation et des affaires administratives au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, directeur des études de la coopération et de la modernisation, directeur des ressources humaines au Ministère de la Justice, conseiller du ministre de la Justice en politique pénale, membre au sein de la Commission nationale du recours fiscal et membre de l'unité de traitement des données financières.

- Il a assuré également des missions d'enseignement à l'Institut Supérieur de la Magistrature en tant que professeur du droit pénal et de la procédure pénale et à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.

- Au niveau national, M. Benalilou est membre du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire et du Conseil Economique Social et Environnemental.

- Au niveau international et régional, il est président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie, membre de l'Institut International de l'Ombudsman, de l'Association des Ombudsmans de la Méditerranée et de l'Association des Ombudsmans des pays membres de l'Organisation de Coopération Islamique.





Monsieur Igli Totozani, Expert de la Commission de Venise et ancien Avocat du Peuple d'Albanie

- Igli TOTOZANI est un expert de la Commission de Venise et membre du groupe d'expert de préparation des Principes de Protection et de Promotion de l'Institution d'Ombudsman (les Principes de Venise). Il a été l'Avocat du Peuple de la République d'Albanie (2011-2017), et a été élu président de l'AOM pendant deux mandats. Il a été membre de plusieurs comités de direction et de quelques organisations d'Ombudsmans et d'Institutions Nationales de Droits de l'Homme tel que l'IIO, REINDH (Réseau Européen des Institutions Nationales des Droits de l'Homme), l'AOMF et l'AOM. Actuellement, il est membre honoraire de l'AOMF, l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie, et de l'AOM, Association des Ombudsmans de la Méditerranée. De 2017 à 2019, il a travaillé en tant que consultant externe avec l'Organisation Internationale de la Francophonie dans les domaines de la migration et de la protection et la promotion des Défenseurs des droits Humains. Diplômé en droit, détenteur d'un doctorat en droit public de l'université de Strasbourg. Il est conférencier en droit public à l'université de Tirana. Il a contribué à élaborer un nombre de rapports dans le domaine des droits de l'Homme, en particulier du système pénitentiaire et sur la migration. Il a été intervenant à plusieurs conférences internationales sur des sujets spécifiques ainsi que sur les libertés et les droits fondamentaux.



Monsieur Marc Bertrand, Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et deuxième Vice-Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie AOMF.

- Marc BERTRAND est le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) depuis 8 ans. Il est juriste de formation et avant d'être désigné à la fonction de Médiateur par les Parlementaires, il a exercé successivement les fonctions de conseiller juridique dans les Services du Premier Ministre, de chef de cabinet adjoint du Premier Ministre et enfin d'administrateur général au Conseil supérieur de la Justice. Il a 59 ans et habite à Bruxelles.





M. Peter Tyndall, Président de l'Institut International de l'Ombudsman IIO et Médiateur de l'Irlande

- Peter Tyndall est Ombudsman et commissaire à l'Information de l'Irlande depuis décembre 2013.
- M. Tyndall, originaire de Dublin, a occupé le poste d'ombudsman des services publics pour le pays de Galles.
- Il a été directeur général du Conseil des arts du pays de Galles et responsable de l'éducation et de la culture pour l'Association galloise des gouvernements locaux.
- Il a occupé divers postes de direction dans le domaine du logement et des services sociaux. Il a notamment développé des services de logement et d'accompagnement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Peter Tyndall est actuellement président de l'Institut International de l'Ombudsman.



SIMONA GRANATA-MENGHINI, Directrice/ Secrétaire de la Commission de Venise

- Simona Granata-Menghini est la Directrice/Secrétaire de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) depuis le 1er février 2021. Elle était auparavant Secrétaire adjointe depuis 2010.
- Simona a commencé sa carrière au Conseil de l'Europe en 1994 en tant que juriste à la Commission européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. De 1997 à 1999, elle a été Médiatrice adjointe principale pour les droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, à Sarajevo et Banja Luka. De 1999 à 2000, elle a été juriste au Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme. Elle a rejoint la Commission de Venise en 2001, en tant que chef de la division de la coopération constitutionnelle.
- Parmi les pays sur lesquels elle a travaillé, on peut citer l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la France, la Géorgie, l'Égypte, la Hongrie, l'Italie, le Kirghizstan, la Moldavie, la Pologne, la Fédération de Russie, la Tunisie, la Turquie, l'Ukraine et le Venezuela. Les sujets abordés comprennent les réformes constitutionnelles et législatives relatives à la séparation des pouvoirs, l'État de droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire, les codes d'éthique judiciaire, la protection des minorités, la liberté d'expression, de réunion, d'association, la non-discrimination, la réglementation des partis politiques, les institutions du médiateur, la ratification des traités internationaux, l'exécution des jugements des tribunaux internationaux, la loi électorale, l'état d'urgence, la surveillance des services de sécurité, la ratification des pouvoirs des délégations nationales à l'Assemblée parlementaire, l'immunité parlementaire.
- Elle est l'auteure de nombreuses publications sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et sur le travail et le rôle de la Commission de Venise.
- Simona est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Milan, Italie, et d'autres diplômes en droit comparé (1992, 1993, 1994) de la Faculté de Droit Comparé de Strasbourg. Elle a été admise au barreau en 1995.

Modératrice



Catherine DE BRUECKER/ Médiatrice fédérale honoraire

- Catherine DE BRUECKER, née en 1967, est diplômée en droit de l'Université Libre de Bruxelles et titulaire d'un master complémentaire en droit européen de l'Institut d'Etudes Européennes de Bruxelles.
- Elle a commencé sa carrière comme avocate, au barreau de Nivelles, de 1991 à 1995. Elle est ensuite devenue conseillère juridique auprès du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale jusqu'en 1999.
- En septembre 1999, elle est entrée comme auditeur au sein de l'institution du Médiateur fédéral où elle est devenue en 2001 coordinatrice du département « Justice, Intérieur, Affaires étrangères ». Elle s'est spécialisée dans la protection des droits fondamentaux et le domaine de l'asile et de la migration.
- Le 14 juillet 2005, la Chambre des représentants l'a nommée médiatrice fédérale francophone au sein du Collège des médiateurs fédéraux. Elle a pris ses fonctions, le 8 novembre 2005, avec Guido Schuermans comme médiateur fédéral néerlandophone.
- Le 10 octobre 2013, le Parlement fédéral l'a reconduite au poste de médiatrice fédérale francophone pour un second mandat de six ans, en collège avec Guido Herman, médiateur fédéral néerlandophone.
- De janvier 2011 à décembre 2014, Catherine De Bruecker a présidé le réseau belge des médiateurs institutionnels.
- Elle a siégé au conseil d'administration de l'Institut International de l'Ombudsman de novembre 2012 à mars 2021 et été nommée vice-présidente de la section européenne de l'IIO à partir de 2016.

